

**Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne
Mercredi 27 novembre 2013**

Présents : Voir en annexe 1 la liste des présents.

Absents excusés : M. Christophe Bois, Proviseur du LP Le Corbusier ; Mme Sabine Courbet, agent comptable du lycée Georges Colomb ; M. Marc Senéchal, enseignant au lycée Georges Cuvier ; M. Marcellin Baretje, secrétaire général de l'AROEVEN. Mlle Elisa Pontarollo (lycée Cuvier), M. Yann Steiner (LP d'Audincourt), Mlle Clara Didier (lycée Ledoux), Mlle Mathilde Minet (lycée Cournot), Mlle Lisa Dos Santos Pereira (LP Le Corbusier), M. Maxence Jaillet (lycée Nodier), M. Jordan NDZAGA NKOA, Lycée Lumière/Beauregard), M. Simon VUILLEMIN (LP Fertet).

Rectorat

Délégué Académique à
la Vie Lycéenne

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone

03 81 65 74 06

Fax

03 81 65 74 07

Mél.

Christine.monnin

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Ordre du jour :

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Présentation des modifications de l'arrêté de composition du CAVL pour 2013-2014
- Présentation de la répartition des élèves dans les commissions
- Bilan des élections aux Conseils de Vie Lycéenne
- Inter-CAVL du 30 septembre à Belfort : lancement des semaines de l'engagement
- Acte II de la Vie Lycéenne
- Rappel du plan d'actions Vie Lycéenne 2012-2014 et état d'avancée des projets :
 - Appel à projets égalité filles – garçons
 - Vademecum vice-présidents de CVL
 - La Maison Des Lycéens
 - La communication au sein de la Vie Lycéenne
 - Questionnaire lycéens
- Appel à projets vie lycéenne
- Critères de répartition des fonds de vie lycéenne
- Le Portail Orientation du Lycéen (POL)
- Formation des élus : projets de séminaires et rencontres pour 2013-2014
- Informations diverses (journée régionale des adolescents, concours contre le harcèlement)

- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

➤ **Ouverture du CAVL**

Monsieur le Recteur ouvre la séance avec comme premier sujet d'actualité le harcèlement à l'école. Une campagne nationale a été lancée le 26 novembre 2013 par la Ministre déléguée à la réussite éducative. L'amélioration du climat scolaire, au cœur des réflexions des académies, permet de réduire les risques d'être harcelé et d'augmenter le bien-être des élèves et leur chance de réussir leur parcours scolaire.

Les instances de vie lycéenne permettent d'avoir des espaces de parole et de traiter les difficultés en amont. Comme dans toute démocratie, les élus ont le devoir d'anticiper, de rechercher des solutions ensemble.

Lorsque les élèves sont dans la rue, comme récemment à Belfort, c'est un constat d'échec. Le dialogue n'a pas fonctionné. Les difficultés n'ont pu être traitées à travers les instances. Hamid Bouamar, élève au lycée Follereau à Belfort, demande la parole pour expliquer qu'il y a eu un problème de communication au sein des lycées belfortains, que le silence des

administrations a engendré une perte de confiance des lycéens dans leurs établissements.

Le Recteur engage les élèves à faire vivre la démocratie sans oublier qu'elle est toujours à construire ; elle doit être une appropriation personnelle et collective.



217

➤ **Présentation des modifications de l'arrêté de composition du CAVL pour 2013-2014 (Arrêté du 25 novembre 2013 en annexe 2)**

11 membres élèves titulaires ont été remplacés par leur suppléant(e) comme le prévoit l'article D511-71 du code de l'éducation.

2 nouveaux membres adultes ont rejoint le conseil :

Monsieur Jean-Marie RENAULT, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) du Doubs en remplacement de Madame Elisabeth BISOT et Madame Peggy BAUDIN, Conseillère Principale d'Éducation au Lycée Charles Nodier à Dole en remplacement de Madame Sémia DELILLE.

➤ **Présentation de la répartition des élèves dans les commissions**

Monsieur NEVES présente les différentes commissions académiques et nomme les élèves qui se sont portés volontaires pour participer à ces commissions.

❖ **Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) académique :**

- Hamid BOUAMAR, Lycée Follereau, Belfort

Présidé par le recteur, ce groupe débat de thèmes, met en œuvre des actions, réalise des projets et constitue des groupes de travail sur les questions de santé et de citoyenneté au niveau académique.

❖ **Le Conseil d'Administration du CRDP (centre régional de documentation pédagogique) :**

- Titulaire : Anne-Marie IVORRA, Lycée Ledoux, Besançon
- Titulaire : Joachim TAÏEB, Lycée Victor Hugo, Besançon
- Suppléant : Hamid BOUAMAR, Lycée Follereau, Belfort

Le CA du centre régional de documentation pédagogique est présidé par le recteur.

Il comprend 22 membres et notamment : 2 chefs d'établissement, 2 enseignants, 2 parents d'élèves, 2 lycéens.

❖ **La commission de coordination académique des formations post-bac :**

- Titulaire : Hamid BOUAMAR, Lycée Follereau, Belfort
- Titulaire : Joachim TAÏEB, Lycée Victor Hugo, Besançon
- Suppléant : Maxence JAILLET, Lycée Nodier, Dole

Présidée par le Recteur, elle est composée notamment de présidents d'université, de proviseurs de lycées ainsi que de professionnels de l'orientation.

Elle assure le pilotage académique du dispositif d'ensemble de pré inscription et d'orientation active. Elle organise des actions portant sur la transition enseignement secondaire et enseignement supérieur. Elle coordonne les procédures d'admission et l'évaluation des résultats sur le site : www.admission-postbac.fr.

❖ **Les conseils de discipline départementaux :**

2 élèves par département, membres du conseil de discipline de leur établissement

- Doubs : Tamara STEFANOVIC (lycée Pasteur, Besançon) et Manon SILVANT (lycée Jouffroy d'Abbans, Baume-les-Dames)
- Jura : Maxence JAILLET (lycée Nodier, Dole) et un ou une élève de collège ou lycée à confirmer
- Haute-Saône : Victoria MAILLOT (lycée Colomb, Lure) et un ou une élève de collège ou lycée à confirmer
- Territoire de Belfort : Hamid BOUAMAR (lycée Follereau, Belfort) et un ou une élève de collège ou lycée à confirmer.

Il est présidé par le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du département ou son représentant.



317

Il comprend des représentants des personnels de direction, des personnels d'enseignement, des personnels ATSS, des CPE, des parents et des élèves.

❖ **La commission de discipline du baccalauréat :**

Une commission de discipline du baccalauréat est instituée dans chaque académie (décret n°2012-640 du 3 mai 2012).

Elle est composée de 7 personnes et placée sous la présidence d'un professeur des universités, président du jury du baccalauréat, désigné par le Recteur.

Elle comprend un élève inscrit en terminale (au titre de l'année au cours de laquelle est organisée la session) et son suppléant, désignés parmi les élus du CAVL:

- Titulaire : Quentin FIGUERO, Lycée Ledoux, Besançon
- Suppléante : Christelle MOUSSA, Lycée Colomb, Lure

➤ **Bilan des élections aux conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL)**

Cette rentrée a vu le **renouvellement partiel des 51 Conseils de Vie Lycéenne** dans les lycées et lycées professionnels de l'académie **les 14 et 15 octobre 2013**. 36908 élèves étaient inscrits sur les listes électorales ; 17288 ont voté pour élire 795 représentants (496 titulaires et 299 suppléants).

Le taux de participation académique est en légère hausse et résulte des efforts déployés lors des semaines de l'engagement ; il est de 46,8% (46,3% en 2012).

Ce résultat est satisfaisant au vu du taux national qui est en baisse et passe de 41,34% à 40,15% ; un taux moyen de participation est également calculé au niveau national (moyenne non pondérée des taux académiques) ; ce taux est plus favorable mais subit aussi une régression en 2013 : 46,66% (47,78% en 2012).

➤ **Election au Conseil National de la Vie Lycéenne**

La représentante des lycéens de l'Académie de Besançon au CNVL, Sara MOURADI, élue en décembre 2012, est actuellement étudiante et ne peut poursuivre son mandat; son suppléant, Baptiste MONANGE a présenté sa démission le 8 novembre 2013.

Les élèves présents ont donc procédé, lors de ce CAVL du 27 novembre 2013, à la désignation d'un nouveau représentant des lycéens pour l'Académie:

il s'agit de **Joachim TAÏEB**, scolarisé en classe de terminale L au lycée Victor Hugo ; son suppléant est Hamid BOUAMAR, scolarisé en classe de terminale STI au lycée Raoul Follereau.

➤ **Inter-CAVL du 30 septembre 2013 à Belfort : lancement des semaines de l'engagement**

Rappels :

Après 20 ans de vie lycéenne: le bilan est mitigé sur de nombreux points (Faible engagement des lycéens, des instances de représentation peu connues, des taux de participation aux élections CVL insuffisants (40%))

Dès la rentrée 2013: une formation de 2h est obligatoire pour tous les élèves sur le fonctionnement des instances de vie lycéenne (B.O.n°31 du 29 août 2013 [circulaire n°2013-117 du 29-7-2013](#))

Les élèves élus des académies de Strasbourg et Besançon présents lors de la journée du 30 septembre au lycée Follereau à Belfort ont débattu sur les thèmes suivants :

- Thème 1 : Les compétences des CVL
- Thème 2 : La composition des CVL
- Thème 3 : Les liens CA – CVL
- Thème 4 : Amélioration du fonctionnement des CVL
- Thème 5 : Les fonds de vie lycéenne
- Thème 6 : La maison des lycéens
- Thème 7 : La vie lycéenne comme composante du projet d'établissement



4/7

- Thème 8 : Statut de l'élú lycéen (reconnaissance et promotion de l'engagement)
- Thème 9 : organisation des scrutins de vie lycéenne

Ils ont ensuite fait des propositions qu'ils ont présentées à Madame Pau Langevin, Ministre déléguée à la réussite éducative. Ces propositions sont présentées aux membres du CAVL par Joachim :

- collaboration administration/CVL pour l'élaboration des emplois du temps des classes
- le Président de la Maison des lycéens (MDL) invité aux réunions du conseil de la vie lycéenne.
- adapter les emplois du temps pour favoriser les réunions des CVL.
- répartir les fonds de vie lycéenne en prenant en compte pour une part des projets des CVL afin de valoriser l'engagement des élèves.
- mettre en place un tutorat pour les élèves participant au bureau des MDL (par un ancien élève du bureau ou un adulte référent).
- prévoir des espaces dédiés dans les nouveaux environnements numériques de travail pour les CVL et les MDL.
- lettre de recommandation pour les élèves élus et engagés afin de favoriser leurs poursuites d'études
- le motif Vie lycéenne reconnu comme motif d'absence légitime.
- parité filles/garçons pour les scrutins académiques et nationaux.
- Favoriser le scrutin direct, les professions de fois et les campagnes électorales de la part des candidats.

Monsieur le Recteur, très intéressé par la lettre de recommandation, demande aux élèves de préciser ce point. Le contenu peut être d'ordre général mais également un appui pour une poursuite d'études. Les lycéens ont autant besoin d'une reconnaissance de leur engagement que d'une recommandation.

➤ **Acte II de la Vie Lycéenne**

Les propositions ci-dessus constituent une première contribution à la **consultation nationale des lycéens** organisée par le ministère de l'éducation nationale du 28 novembre 2013 au 23 janvier 2014.

Cette consultation doit permettre aux lycéens de s'exprimer sur les problématiques suivantes :

- faire vivre la démocratie lycéenne ;
- favoriser le bien-être au lycée ;
- promouvoir l'engagement lycéen ;
- donner sens à la laïcité.

La synthèse de la consultation servira de base pour l'acte II de la vie lycéenne, prévu début 2014.

Dans l'académie, d'autres moments de consultation sont prévus :

- le 12 décembre 2013, lors de la réunion des référents de vie lycéenne
- en janvier lors du séminaire annuel de vie lycéenne regroupant les élèves du CAVL et les vice-présidents de CVL (ateliers et débats)
- du 28 novembre jusqu'au 23 janvier 2014 à l'aide d'**outils interactifs** : chacun (élèves, équipes éducatives, parents) est invité à participer via une page dédiée sur le site du ministère :

La consultation dans les établissements pourra être impulsée par les CVL.

➤ **Bilan d'étape du plan d'actions 2012-2014 :**

▪ **L'égalité fille/garçon**

L'appel à projets en collaboration avec la Préfecture et la Région est lancé (<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4481>). La cellule vie scolaire du rectorat recense les déclarations de participation ; la date butoir était fixée au 29 novembre 2013.

Manon Silvant présente le projet en cours dans son établissement (Lycée Jouffroy d'Abbens, Baume-les-Dames) ; plusieurs classes travaillent sur ce projet et réaliseront une affiche; l'affiche retenue, suite à un concours interne, sera envoyée au Rectorat.



5/7

▪ Le rôle des vice-présidents de CVL et la MDL

Le vadémécum dont l'élaboration est en cours sera finalisé lors du séminaire de vie lycéenne de janvier et envoyé dans tous les lycées. Une partie sera consacrée aux Maisons Des Lycéens (MDL).

Pour accompagner les établissements dans la mise en place des MDL, la cellule vie scolaire du Rectorat ainsi que des associations complémentaires de l'école peuvent être sollicitées.

▪ La communication au sein de la vie lycéenne

Une page Facebook intitulée « Vie Lycéenne de l'Académie de Besançon » a été créée le 13 novembre : <https://www.facebook.com/pages/Vie-Lyc%C3%A9enne-de-Acad%C3%A9mie-de-Besan%C3%A7on/228563693979372>.

Plusieurs CVL en ont également créé une. Manon Silvant précise que tous les CVL ne seront pas sur Facebook et qu'il faut assurer le maintien d'une communication par mail. Madame Monnin rappelle qu'une adresse mail académique a été créée l'an passé pour chaque élu du CAVL, titulaire ou suppléant.

Mme Migneret-Simon signale qu'au lycée Victor Hugo, l'accès aux réseaux sociaux est bloqué ; c'est le cas dans d'autres établissements. Elle propose d'étudier la possibilité de créer un onglet CAVL dans ENOE (Établissement Numérique Ouvert et Evolutif de l'académie de Besançon). Le délégué académique au numérique sera sollicité.

▪ Questionnaire lycéens

Ce questionnaire est à construire pour répondre au besoin de savoir où en sont les lycéens sur les nouvelles thématiques.

➤ Appel à projets vie lycéenne

Afin de promouvoir l'engagement des élèves au sein de leur établissement, le Recteur avait souhaité que soit mis en œuvre un appel à projets de vie lycéenne au mois de septembre 2013. Sept projets ont été déposés avant la date butoir du 25/11/2013:

- 2 pour le lycée Belin à Vesoul
- 1 pour les lycées Colomb et Bartholdi de Lure
- 1 pour le lycée Duhamel à Dole
- 2 pour le lycée Les Haberges à Vesoul
- 1 pour le lycée Aragon à Héricourt

Les 3 projets retenus par une commission de choix composée des élèves du CAVL présents le matin sont présentés :

- Lycée Belin : « Regards portés sur le lycée Belin » : concours photos
- Lycées Colomb – Bartholdi : Rapprochement des 2 lycées dans le cadre de la fusion (agenda d'actions communes)
- Lycée Aragon : Théâtre Forum sur la violence et le harcèlement par la Compagnie Les 3 Sœurs.

Monsieur le Recteur déclare que ces projets seront accompagnés financièrement par le Rectorat.

➤ Critères de répartition des fonds de vie lycéenne

Les élèves du CAVL se sont prononcés à la majorité sur une évolution des critères de répartition. Deux se sont abstenus.

Rappel des critères 2013 et répartition 2014 retenue par le CAVL:

2013			Proposition 2014
Effectif total	40%	9 390,00 €	30%
DP	10%	2 347,00 €	15%
Internes	10%	2 347,00 €	20%
Ruralité	20%	4 695,00 €	20%
MDL	20%	4 695,00 €	15%
TOTAL	100%	23 474,00 €	100%



6/7

➤ **Le Portail Orientation du Lycéen (POL)**

Créé en 2005 à l'initiative des élèves du CAVL, en collaboration avec l'ONISEP et la Région, ce portail voit sa fréquentation baisser régulièrement. Sa mise à jour devient difficile et coûteuse du fait de la cessation d'activité du développeur. Le site ne peut plus évoluer. M. Terrillon, directeur régional adjoint de l'ONISEP, propose de réorienter progressivement les abonnés du POL vers le site régional ONISEP Franche-Comté, créé en 2007. Madame Charton souligne qu'il faut bien préparer les phases de transition. La proposition est adoptée.

➤ **Formation des élus : projets de séminaires et rencontres pour 2013-2014**

Un **séminaire de vie lycéenne** rassemblera les élèves élus au CAVL et les vice-présidents de CVL les 15, 16 et 17 janvier 2014 à Rochejean (base AROEVEN). Les participants travailleront en ateliers sur les thèmes suivants :

- le harcèlement (présence de Mme Giralté de la Délégation ministérielle Prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire)
- le rôle du vice-président de CVL et la MDL
- la consultation nationale « Pour un Acte II de la vie lycéenne »
- le climat scolaire
- promouvoir l'engagement lycéen
- les procédures disciplinaires et en particulier les mesures de responsabilisation.

Madame Tanguy propose l'intervention d'artistes pour apprendre aux élèves à communiquer, à s'exprimer, dans le cadre d'un atelier. La proposition est retenue.

Des **séminaires départementaux** sont envisagés sur le thème de la création et la gestion des MDL et plus généralement sur le droit associatif et l'engagement des lycéens.

Les **rencontres européennes des lycéens** auront lieu cette année à Dijon (dates à préciser).

➤ **Informations diverses (journée régionale des adolescents, concours contre le harcèlement)**

- Un **forum sur l'adolescence**, organisé par l'Union Régionale des Associations Familiales pour présenter les résultats d'un questionnaire sur « les valeurs et les besoins des adolescents en Franche-Comté », aura lieu en mars 2014. Les services sociaux en faveur des élèves avaient été étroitement associés à ce projet en 2011-2012. Une quarantaine d'élèves des lycées publics participeront à ce forum aux côtés d'élèves de l'enseignement privé et des Maisons Familiales Rurales.

- M. Neves présente le prix « **Mobilisons-nous contre le harcèlement** » ; des groupes d'élèves de 8 à 18 ans sont invités à y participer.

- Mme Monnin informe les membres du CAVL que lors du Conseil National de la Vie Lycéenne des 16 et 17 septembre 2013, les élus se sont engagés dans un projet de presse sur le thème du respect à l'école. Un **numéro exceptionnel du magazine Respect' Mag** sera conçu et rédigé par les représentants des lycéens ; il sera diffusé le plus largement possible au début de l'année 2014.

➤ **Questions diverses**

Mme Tanguy demande ce qu'il en est des parcours de l'éducation artistique tout au long de la vie.

M. le Recteur précise que, dans le cadre de la Refondation de l'école, un comité de pilotage régional, co-présidé par le Recteur et le Préfet, permettra de mettre en œuvre ces parcours. Il souligne que c'est un sujet en devenir.

Dates des prochaines réunions du CAVL :

- mercredi 12 mars 2014
- mercredi 21 mai 2014

L'ordre du jour étant terminé, M. le Recteur conclut ce CAVL en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié.



717

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Christine MONNIN